

Communiqué

## **Vacances de printemps : la communauté d'agglomération Pays Foix - Varilhes soutient les personnels soignants**

**Afin de soutenir les professionnels indispensables à la gestion de la pandémie Covid-19, dont la liste vient dernièrement d'être élargie, la communauté d'agglomération met en place un dispositif d'accueil exceptionnel des enfants âgés de 3 à 16 ans.**

Depuis l'annonce présidentielle du 12 mars dernier et la mise en place de mesures de protection sans précédent en France, les territoires ont dû s'organiser pour assurer l'accueil des enfants des professionnels jugés prioritaires dans la lutte contre l'épidémie.

Ainsi, pour le secteur de la communauté d'agglomération Pays Foix - Foix Varilhes, l'accueil des enfants âgés de 3 à 16 ans est organisé, en période scolaire, dans des écoles des communes de Crampagna, de Dalou et de Foix.

La communauté d'agglomération, qui organise en temps normal l'accueil de loisirs des enfants durant les vacances scolaires, va logiquement prendre le relais pour les prochaines vacances de printemps.

C'est l'association Les Francas du Pays de Foix, titulaire du marché public pour les accueils de loisirs, qui assurera l'accueil quotidien des enfants.

**Ainsi à partir du 4 avril, les enfants âgés de 3 à 16 ans, dont le ou les parents exercent une des professions listée ci-dessous, pourront être accueillis sur deux sites :**

- **à Foix** à l'école maternelle Nelson Mandela (plus si besoin l'école élémentaire en fonction des effectifs) - accueil de 7h30 à 18h30
- **à Varilhes** : accueil de loisirs - accueil de 7h30 à 18h30

Selon les besoins des parents, l'amplitude horaire pourra être élargie, de même que pourront être envisagées des ouvertures les week-ends.

Par mesure de précaution, l'accueil maximum a été fixé à 10 enfants par site. Selon les effectifs, la communauté d'agglomération sera en mesure d'augmenter ces capacités en ouvrant également les centres à Saint-Paul de Jarrat et Verniolle.

Pour répondre aux besoins d'encadrement des enfants, les équipes d'animation des Francas pourront être complétées, au besoin, par des agents du PAAJIP et par des enseignants volontaires.

Par ailleurs, dans les établissements, des mesures d'hygiène spécifiques et des gestes barrières sont mis en œuvre afin de limiter les risques de transmission du virus.

Face aux contraintes exceptionnelles auxquelles font face les professionnels prioritaires, au premier rang desquels figurent les professionnels de santé, il a été décidé, en accord avec la Caisse d'allocations familiales, que cet accueil (qui inclut le repas du midi et le goûter), sera gratuit pour les familles.

Il est rappelé que ces accueils sont réservés exclusivement aux professionnels indispensables à la gestion de la pandémie Covid-19. Les familles qui avaient procédé à l'inscription de leurs enfants sur les accueils de loisirs de Foix, Saint-Paul de Jarrat, Varilhes et Verniolle pour les vacances de printemps seront remboursées des sommes déjà versées.

Pour toute information et réservation sur l'accueil prioritaire  
Contactez le Guichet unique enfance la veille avant 19h au 06.84.66.01.86 ou  
[directionpedagogique.francasfoix@orange.fr](mailto:directionpedagogique.francasfoix@orange.fr)